



CITOYENNETÉ, ÉCONOMIE

Rencontre dans le cadre de l'évaluation de la politique immobilière et foncière d'entreprises

Publié le 08 avril 2019

Un temps d'informations et d'échanges s'est déroulé le 3 avril dernier pour présenter l'évaluation de la politique foncière et immobilière d'entreprises de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre de la phase 3 de l'évaluation de la politique immobilière et foncière d'entreprises de la vallée de l'Hérault, qui a été lancée le 15 novembre 2018 et qui s'achèvera le 10 avril (comité de pilotage final de restitution des résultats).

Après 15 ans d'action économique, l'objectif était d'évaluer la qualité et l'adéquation de l'offre foncière (parcs d'activités économiques) et immobilière (hôtels d'entreprises) à destination des entreprises du territoire.

L'objectif était de partager, avec les décideurs et bénéficiaires de la politique évaluée, les résultats et conclusions issues de la phase d'enquête conduite par EDATER. Il s'agissait également d'associer l'ensemble des parties prenantes mobilisées durant cette étude à la co-construction de pistes d'évolution et ainsi impulser une nouvelle

dynamique.

Les objectifs de l'évaluation :

- ▶ dresser le bilan de l'action conduite sur les PAE au cours des dix dernières années
- ▶ apprécier les impacts sur les bénéficiaires (les entreprises) et plus largement sur le territoire
- ▶ interroger la pertinence des stratégies voulues et mises en œuvre
- ▶ réfléchir aux évolutions possibles : offre foncière et immobilière, aménagement et services dans les PAE, stratégie de développement économique...

Cette évaluation comme toute évaluation menée par la Communauté de communes, se veut participative et partagée en référence avec la dynamique locale et participative qu'entend la Communauté de communes Vallée de l'Hérault dans le cadre de son projet de territoire (D de « démocratie »). C'est dans ce cadre que les élus des communes et les entreprises installées en PAE ont été impliqués.

PRÉCÉDÉ



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)